

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 28 du 23 avril 2019

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

DÉCISION 135/ARM/EMA/PPE/B3

Désignant des responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 0178 - "Préparation et emploi des forces".

Du 01 janvier 2019

DÉCISION 135/ARM/EMA/PPE/B3 Désignant des responsables de budget opérationnel de programme et d'unité opérationnelle du programme 0178 - "Préparation et emploi des forces".

Du 01 janvier 2019

NOR A R M E 1 9 5 3 3 4 2 5

Pièce(s) jointe(s) :

2

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [310.2.1](#).

Référence de publication :

BOC n°28 du 23/4/2019

Le responsable du programme 0178 - "Préparation et emploi des forces",

Vu [Décret N° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.](#),

Vu [Arrêté du 23 avril 2015 organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense.](#),

Vu [Arrêté du 23 avril 2015 portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense.](#) ;

Décide :

Article 1er.

Les responsables de budget opérationnel de programme du programme 0178 - "Préparation et emploi des forces" sont désignés conformément à l'annexe 1 de la présente décision.

Article 2.

Les responsables d'unité opérationnel de programme du programme 0178 - "Préparation et emploi des forces" sont désignés conformément à l'annexe 2 de la présente décision.

Article 3.

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

ANNEXES

ANNEXE 1.
**DÉSIGNATION DES RESPONSABLES DE BUDGET OPÉRATIONNEL DE PROGRAMME DU
PROGRAMME 0178 - "PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES".**

[ANNEXE 1](#)

ANNEXE 2.
**DÉSIGNATION DES RESPONSABLES D'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME 0178 -
"PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES".**

[ANNEXE 2](#)

*Le général d'armée,
chef d'état-major des armées,*

François LECOINTRE.